



JEAN CHARLES LACHESNAIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES

CLUB CHEVRY II

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Maison des peupliers – 91190 GIF-SUR-YVETTE



RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE clos le 31 Août 2012

11 rue Auguste Mounié – 92160 – ANTONY

Tel : 01 42 37 19 19 - Port : 06 22 30 67 33 - Email : lachesnais@orange.fr

CLUB CHEVRY II
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : Maison des peupliers – 91190 GIF-SUR-YVETTE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE clos le 31 Août 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 novembre 2006, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Août 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurants dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. – JUSTIFICATIONS DE MES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1 de l'annexe expose les règles et principes comptables, ainsi que certaines dérogations relatives à :

- la comptabilisation des subventions, qui sont enregistrées à la date de leur encaissement (§ d),
- au traitement des immobilisations, qui sont amorties dès leur année d'acquisition à l'exception du « club house » amorti sur la durée du bail (§ a),

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des dérogations précisées ci-dessus, des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application.

Les dérogations mentionnées sont pratiquées dans un objectif d'extrême prudence qui se conçoit dans le cadre d'une activité associative

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la Profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés à vos membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANTONY, le 14 Novembre 2012



Jean-Charles LACHESNAIS
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	AMORTS PROV	NET	N-1
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 989	10 989	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions	229 392	147 467	81 925	90 118
Installations Techniques	125 745	125 745	0	0
Agencements et installations	92 371	92 371	0	0
Matériel informatique	56 364	56 364	0	0
Mobilier	39 726	39 726	0	0
Bibliothèque/ livres, encyclopédies	130 819	130 819	0	0
Bibliothèque/ CD-Rom	637	637	0	0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et Cautionnements Versés	3 570		3 570	5 910
ACTIF IMMOBILISE	689 613	604 117	85 495	96 028
STOCKS ET EN-COURS			0	0
Avances et Acomptes Versés sur Commande	0		0	0
CREANCES				
Autres Créances	17 944		17 944	8 582
Valeurs Mobilières de Placement	0		0	0
Disponibilités	681 089		681 089	625 809
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges Constatées d'Avance	2 224		2 224	2 131
ACTIF CIRCULANT	701 257	0	701 257	636 522
TOTAL GENERAL	1 390 870	604 117	786 753	732 550

Clôture au 31/08/2012

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	NET	N-1
Fonds Associatif	308 759	280 250
Réserve pour projet associatif - CC2	29 287	29 287
Réserve pour projet associatif des sections	9 432	9 432
Résultat de l'Exercice	44 533	28 509
Subventions d'Investissement	23 365	25 701
FONDS PROPRES ET ASSIMILES	415 376	373 179
Provisions pour Risques	65 355	65 355
Provision pour Charges		
- Pour grosses réparations	29 962	42 620
- Pour indemnités de retraite	171 989	146 191
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	267 306	254 166
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et Dettes auprès d' Etablissements de Crédit	37 902	41 634
Emprunts et dettes financières diverses	1 502	1 074
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes Fournisseurs et Comptes Rattachés	8 500	8 500
Dettes Fiscales et Sociales	31 991	44 276
DETTES DIVERSES		
Dettes sur Immobilisations et Comptes Rattachés	0	0
Autres Dettes	3 763	2 196
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits Constatés d'Avance	20 413	7 525
DETTES	104 071	105 205
TOTAL GENERAL	786 753	732 550

COMPTE DE RESULTAT

1ère PARTIE

RUBRIQUES	N	N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Produits des Activités, Cotisations	980 635	954 766
Manifestations, Dons	139 941	104 848
Subventions de la Mairie	97 156	95 198
Subventions Conseil général	20 687	22 802
Subventions DDJS	11 647	22 070
Autres Subventions	4 780	3 240
Autres Produits	9 410	6 648
Reprise sur amortissements & provisions	18 887	62 428
Quote Part de Subvention d'investissement	2 336	2 336
Total des produits d'exploitation	1 285 479	1 274 336
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de Marchandises et Autres Approvisionnements	2 237	4 619
Variation de Stock de Marchandises et Autres Approv.	0	0
Autres Achats et Charges Externes	428 156	404 151
Impôts, Taxes et Versements Assimilés	39 610	29 043
Salaires et Traitements	511 378	511 007
Charges Sociales	189 859	186 757
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	32 606	23 848
Dotations aux Provisions	32 027	76 047
Redevance mairie	20 581	20 581
Autres Charges	892	3 134
Total des charges d'exploitation	1 257 345	1 259 187
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 134	15 149
PRODUITS FINANCIERS		
Autres Intérêts et Produits Cessions VMP	18 012	14 457
Reprises sur Provisions /Produits Financiers	0	0
Total des produits financiers	18 012	14 457
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et Charges Assimilées	1 614	1 775
Dotations Financières aux Provisions et Amortissements	0	0
Total des charges financières	1 614	1 775
RESULTAT FINANCIER	16 398	12 682
RESULTAT COURANT	44 533	27 831

CLUB CHEVRY II*Clôture au 31/08/2012***COMPTE DE RESULTAT**

RUBRIQUES	N	N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Subventions Exceptionnelles	0	0
Produits Exceptionnels sur Opérations de Gestion	0	985
Reprise sur provision et transferts de charges	0	0
Total des produits exceptionnels	0	985
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges Exceptionnelles sur Opérations de Gestion	0	308
Dotations Exceptionnelles aux provisions	0	0
Total des Charges Exceptionnelles	0	308
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	677
TOTAL DES PRODUITS	1 303 489	1 289 776
TOTAL DES CHARGES	1 258 956	1 261 267
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 533	28 509

CC2

Exercice 2011/2012

Annexe

ANNEXE - ELEMENT 1 (*)**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Association soumise à l'application du Plan comptable des associations et fondations (arrêté du 8 avril 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre*
- *indépendance des exercices*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont comptabilisés à 100% l'année d'acquisition du bien auquel ils se rapportent.

Par dérogation à ce principe, l'immeuble du "Club House" est amorti sur la durée du bail (soit 28 ans).

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

d) Comptabilisation des subventions

En règle générale, les subventions sont comptabilisées à leur date d'encaissement. Ce principe de prudence assure une comptabilisation précise des subventions et permet d'être en phase avec l'exercice comptable (1er Septembre - 31 Août), les subventions municipales étant versées à concurrence de 80% au cours du 1er semestre de l'année civile et le solde au cours du 4ème trimestre.

soit au cours de l'exercice N/N+1 (1/9/N au 31/8/N+1):

Prise en compte des subventions suivantes:

- au cours du 4ème trimestre N: Solde de la subvention de l'année N
- au cours du 1er semestre N+1: 80% de la subvention de l'année N+1

Les subventions FNDS, accordées et encaissées au cours de l'année civile N sont rattachées à l'exercice N/N+1

Les subventions ponctuelles sont comptabilisées à leur encaissement et retenues en produit de l'exercice pour leur montant total.

Les subventions correspondant à la mise à disposition par la Mairie de Gif sur Yvette des installations sportives et culturelles sont comptabilisées sur la base de l'évaluation annuelle exprimée dans les contrats de partenariat pour la Maison des Peupliers et les salles municipales mises à disposition pour les activités sportives et culturelles.

e) Provisions pour grosses réparations

Ces provisions respectent les directives sur la comptabilisation des passifs : elles concernent les travaux des courts de tennis correspondant à l'obligation d'entretien contenu dans les conventions de mise à disposition.

f) Provisions pour risques

Elle concerne un complément de cotisations de retraite pour un montant de 65 355 €.

g) Provisions pour retraite

La provision s'élève à la somme de 171 989 €

le calcul de cette provision a été réalisé en conservant le même taux d'actualisation que l'année précédente, soit 2,74%.

Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	10 989,43			10 989,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction Club House	229 392,37			229 392,37
Installations techniques	122 010,02	9 741,83	6 006,60	125 745,25
Agencements et installations	91 620,31	750,21		92 370,52
Matériel informatique	53 061,49	3 728,70	426,52	56 363,67
Mobilier	39 374,91	350,88		39 725,79
Bibliothèque / Livres, encyclopédies, ...	134 305,54	11 287,06	14 136,84	131 455,76
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et cautions	5 910,00	3 570,00	5 910,00	3 570,00
TOTAL	686 664,07	29 428,68	26 479,96	689 612,79

Amortissements

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises / Mises au rebus	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	10 989,43			10 989,43
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Construction Club House	139 274,34	8 192,61		147 466,95
Installations techniques	122 010,02	8 296,32	4 561,09	125 745,25
Agencements et installations	91 620,31	750,21		92 370,52
Matériel informatique	53 061,63	3 728,70	426,52	56 363,81
Mobilier	39 374,91	350,88		39 725,79
Bibliothèque / Livres, encyclopédies, ...	134 305,54	11 287,06	14 136,84	131 455,76
Bibliothèque / CD Rom				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL	590 636,18	32 605,78	19 124,45	604 117,51

Provisions inscrites au bilan

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant fin d'exercice
Provisions pour risques	65 355,00			65 355,00
Provisions pour grosses réparations	42 619,93	6 000,00	18 657,60	29 962,33
Provision pour indemnités de retraite	146 191,47	26 026,06	229,46	171 988,07
TOTAL	254 166,40	32 026,06	18 887,06	267 305,40

Etat des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Dépôts et cautionnements versés	3 570	3 570	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commande			
Autres créances	17 944	17 944	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 224	2 131	
TOTAL	23 738	23 645	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
DETTES FINANCIERES	39 404	5 383	34 021
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 500	8 500	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	31 991	31 991	
AUTRES DETTES	3 763	3 763	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	20 413	20 413	
TOTAL	104 071	70 050	34 021

Etat des Contributions volontaires

Bénévolat - Contributions en travail		Evaluation du nombre d'heures
Membres de l'association assurant bénévolement un travail		
Mme Brigitte Flocon	Fonction de DRH Gestion des contrats de travail, des paies et des charges sociales	600
Mme Jeannette Pater	Fonction de contrôleur de gestion Etablissement et contrôle des budgets des sections, contrôle de l'engagement des dépenses, supervision de la comptabilité	330
Mr Philippe Levi	Informatique et site internet	120
Mr Pascal Monot et Mr Frédéric Voisin	Mise en page de la plaquette	120
Sections sportives	Bénévoles réguliers (20j) Bénévoles réguliers (10j) Bénévoles occasionnels Encadrants sportifs bénévoles Juges, arbitres et officiels bénévoles	5 040 3 290 420 4 140 630
Autres sections	Bénévoles réguliers (5j) Bénévoles bibliothèques Animateurs encadrant Bénévoles occasionnels	1 100 4 200 890 50
	Total des heures de bénévolat répartiées sur 367 personnes	20 930
Contributions en services		Evaluation
Mise à disposition de locaux par la Mairie de Gif sur Yvette: La Maison des peupliers évalués et comptabilisés pour Un gymnase		150 000 € 261 000 €
Mise à disposition gratuite de 8 courts de Tennis et d'un club House Mise à disposition gratuite de la salle de la Terrasse Mises à disposition ponctuelles dans le cadre des manifestations		non évalués